N° 2075. — VII^me Année. 5cts. Le Numéro 5cts. Jeudi 22 Septembre 1887.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux: 2, Rue du Marché, 2.
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES
Imp. COURVOISIER, rue du Marché, 2
La Chaux-de-Fonds
et rue du Collège, 209, Locle.

GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Du 1er Juin 1887

Arrivée de	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle	5 —	7 02	9 20	1 44	3 20	—	6 07	8 10	10 43
Morteau	—	—	9 20	—	3 20	—	6 07	—	10 43
Besançon	—	—	9 20	—	3 20	—	—	—	10 43
Neuchâtel	—	7 05	9 50	12 53	—	5 57	—	—	10 08
Genève	—	—	—	12 53	—	5 57	—	—	10 08
Bienne	—	8 55	11 47	2 17	—	5 27	—	*)	10 33
Berne	—	8 55	11 47	2 17	—	5 27	—	—	10 33
Bâle	—	—	11 47	—	—	5 27	—	—	10 33

*) Dimanche et fêtes: Départ de Sonceboz 5.55 s. arrivée 7.50.

Du 1er Juin 1887

Départ pr	m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle	4 —	7 20	9 59	11 55	1 02	3 40	6 07	—	10 43
Morteau	4 —	—	9 59	—	—	3 40	6 07	—	—
Besançon	4 —	—	9 59	—	—	3 40	—	—	—
Neuchâtel	5 27	—	9 28	—	1 52	—	6 15	8 17	—
Genève	5 27	—	9 28	—	1 52	—	—	—	—
Bienne	5 05	7 18	10 —	*)	—	3 28	6 35	—	—
Berne	5 05	7 18	10 —	—	—	3 28	6 35	—	—
Bâle	5 05	7 18	—	—	—	3 28	—	—	—

*) Dimanche et fêtes: Départ pour Sonceboz midi, arrivée 1.28 s.

PRIX D'ABONNEMENT: franco pr la Suisse
1 an, fr. 10; 6 mois, fr. 5»50;
3 mois, fr. 3.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce 75 centimes.

Pour fr. 3.— on peut s'abonner à l'Impartial dès maintenant à fin Décembre 1887, franco dans toute la Suisse. — Tous les abonnés nouveaux ont droit à ce qui a déjà paru des feuilletons: ROGER-LA-HONTE, par Jules Mary, en cours de publication dans notre supplément « La Lecture des familles », et CHEZ L'ONCLE ARISTIDE, par Aimé Giron.

— MERCREDI 21 SEPTEMBRE 1887 —

La Chaux-de-Fonds

Exposition d'appareils à gaz. — Ouverte chaque jour de 10 h. du matin à 4 h. du soir, au Collège industriel, rez-de-chaussée.

Cercle du Sapin. — Grand concert donné par *Les Armes-Réunies*, avec le bienveillant concours de M. A. Perrette, baryton, et Ch. Huguenin, violoniste, mercredi 21, à 8 ½ h. du soir.

Concordia. — Gesangstunde, Mittwoch den 21., Abends 8 ½ Uhr, im Lokal.

Café du Léman. — Concerts donnés par la troupe Denain-Demay, mecredi 21 et jeudi 22, dès 8 h. du soir.

Théâtre. — Direction Hems. — Jeudi 22, à 8 h. du soir : « Les beaux Messieurs de Bois-Doré », pièce en 5 actes, par Georges Sand.

Union Chorale. — Répétition, jeudi 22, à 8 ½ h. du soir, au local.

Société Philharmonique. — Assemblée générale, jeudi 22, à 8 ½ h. du soir, au local.

Union chrétienne de jeunes gens. — Conférence sur « les nids d'oiseaux », par M. le pasteur Samuel Robert, jeudi 22, à 8 ½ h. du soir, à Beau-Site.

Histoire et légende.

Ferdinand-Joseph-Maximilien, archiduc d'Autriche devenu empereur du Mexique le 10 juillet 1863, fut fusillé le 19 juin 1867, grâce au traître Lopez, qui livra son souverain. — Ce petit récit, qui nous a toujours été donné comme rigoureusement exact, va subir une mutilation importante, si nous en croyons le correspondant d'un journal parisien qui écrit de Londres, 19 courant, ce qui suit :

« Des dépêches ont précédé les courriers du Mexique ; elles ont signalé la publication d'un rapport qui est destiné à faire du bruit, car il rétablit la vérité sur des faits qui ont servi de base à une légende, celle du malheureux empereur du Mexique Maximilien, livré par le traître Lopez.

Aujourd'hui, c'est tout le contraire, le traître serait Maximilien et le malheureux Lopez aurait été indignement calomnié.

Reportons-nous à vingt ans en arrière. Maximilien traqué par les Mexicains, abandonné par Napoléon, voyait chaque jour le cercle de ses adversaires se rétrécir autour de lui.

Le 16 mai, à l'ouverture de l'exposition universelle, une dépêche datée de la veille de San-Luiz-de-Potosi, adressée à un général mexicain, disait: «Ami, vive la patrie! Queretaro a été pris ce matin, à 8 heures. Signé : Juarez. »

Le général Escobedo, le vainqueur, commandant les troupes républicaines, avait reçu la veille, en son camp, le colonel Lopez, qui venait offrir la reddition de la ville à la seule condition que Maximilien et ses officiers pourraient se rendre à un port du littoral.

Escobedo, qui avait l'ordre de prendre la ville et de n'accepter aucune condition de reddition, accueillit néanmoins la demande. Maximilien devait se trouver au couvent de La Cruz, le lendemain, à trois heures du matin. Le colonel Lopez se retira ; le lendemain les troupes républicaines occupaient le couvent, mais le colonel Lopez était seul. Maximilien avait réfléchi, il avait préféré tenter de fuir.

La ville fut prise, Maximilien, prisonnier, sollicita le général républicain de ne pas révéler ce qui s'était passé. Il demanda même une entrevue avec Juarez; le président de la République, pour toute réponse, fit savoir que la loi du 25 janvier 1865, mise en vigueur par Maximilien, serait appliquée et le procès fut préparé. Maximilien se sentit perdu ; il obtint la visite du général Escobedo et le conjura de nouveau de ne pas révéler le secret de lui connu ; il se savait condamné à mourir et il ne voulait pas laisser une tache sur le nom de la glorieuse famille des Habsbourg.

Le général Escobedo, touché par l'infortune de Maximilien, promit de ne révéler le secret que si des circonstances impérieuses l'exigeaient.

Le général paraît avoir jugé le moment opportun de rétablir la vérité de l'histoire ; il a adressé au gouvernement mexicain un rapport dont les journaux donnent le résumé et qui expose les faits ci-dessus. Ce qui donne une apparence de vérité incontestable à ces renseignements, c'est le « facsimile » photographique d'une lettre de Maximilien, qui reconnait que l'honneur de sa famille est engagé et que la révélation du secret le flétrira.

A vingt ans de distance, le terrible drame mexicain se terminerait par une réhabilitation !

La chose est vraiment intéressante. »

Asile pour les alcooliques

L'ivrognerie, qui fait tant de ravages dans toutes les classes de la société, anéantissant les plus belles intelligences, ruinant le bonheur des familles, est l'objet d'une vive sollicitude de la part des philanthropes de tous pays. Ils cherchent non-seulement à lutter contre la racine du mal, mais à guérir et relever ceux qui en sont atteints.

C'est ainsi qu'un congrès international contre l'abus des boissons alcooliques vient de se réunir à Zurich pour discuter ces questions d'hygiène et de morale.

Dans une des séances de ce congrès on s'est occupé de l'organisation et du fonctionnement des asiles ouverts aux alcoolisés en vue de les guérir. M. le pasteur Hirsch, de Lintorf, a entre autres donné d'intéressants détails sur ces *Trinkerasilen* (asiles de buveurs). L'établissement de Lintorf a servi d'exemple au dit orateur pour le développement de sa thèse. Fondé en 1851, cet asile a reçu jusqu'à ce jour 611 alcooliques, soit 17 à 27 par an. Depuis 1851, des asiles analogues ont été ouverts dans le Mecklembourg, le Brandebourg et en Silésie. Suivant les classes, les individus admis dans ces maisons paient, par année, une pension de fr. 190 à 600.

A Lintorf, le directeur, aidé d'un diacre, loge dans l'établissement qu'il dirige ; les pensionnaires sont astreints au travail dans l'intérieur de la maison et dans les champs. Un second établissement, destiné aux malades de classe plus élevée, a été ouvert ; les pensions y sont plus chères. Malgré leurs recettes, ces établissements ne peuvent se suffire à eux-mêmes et ont besoin de subsides. Le produit net d'une feuille hebdomadaire qui paraît à Duisburg et compte 30,000 abonnés est affecté à l'entretien de ces deux asiles.

M. Hirsch insiste sur l'insuffisance d'un traitement moral de l'alcoolisme ; c'est une maladie terrible qui engendre par transmission des maux héréditaires d'une gravité extrême. Sa guérison est difficile et ne peut s'obtenir sans le concours de soins médicaux incessants.

L'abus de l'alcool, dit M. Hirsch, produit des maux bien plus graves chez les individus appartenant aux classes élevées de la société que chez les gens du peuple, le travail corporel auquel ceux-ci sont astreints paralysant, dans une certaine limite, les effets de l'alcool.

Le principe du traitement dans ces asiles repose sur l'abstinence absolue de toute boisson alcoolique. Sans contredit, il existe, sous le rapport des effets, une grande différence entre le vin, la bière et l'eau-de-vie, mais tolérer l'usage modéré du premier pour les alcooliques serait leur donner des tentations irrésistibles de revenir à l'alcool : aussi l'abstention totale est-elle le seul remède à appliquer. Des soins médicaux constants, une alimentation convenable, l'ordre, la propreté et le travail manuel, telles sont les bases essentielles pour la guérison. Le travail manuel répugne aux alcooliques des classes élevées, qui n'y ont point été habitués ; aussi est-ce par persuasion et non de force qu'on cherche à les y amener.

M. Hirsch a constaté le danger de la sortie prématurée des pensionnaires : les récidives sont alors fréquentes, ce qui discrédite les asiles. Il considère une année de séjour à l'asile comme un minimum. L'amélioration corporelle n'est point à ses yeux un signe suffisant de guérison ; M. Hirsch considère comme seuls réellement guéris les pensionnaires en état de boire un verre de vin ou de bière sans danger d'être entraînés à boire davantage. Un ivrogne ordinaire, dit-il, arrive à ce résultat après un séjour d'un an ; un alcoolique à accès périodiques (quartal Sæufer), ne l'atteint pas à moins de trois années de traitement. Le taux des guérisons obtenues dans l'asile de Lintorf s'élève à environ 58 %.

Chronique suisse.

Suisses à l'étranger. — (*Corresp. Berne, 20 septembre.*) — Pendant la dernière huitaine, la chancellerie fédérale a reçu les nouveaux dons suivants en faveur des victimas de la *catastrophe de Zoug*, savoir :

Du consulat suisse à Bahia, collecte parmi les Suisses de cette ville fr. 1684»70 ; id. à Bordeaux, dons de Suisses et de quelques négociants français fr. 794 ; id. à Madrid, collecte parmi les Suisses de cette ville et dons de 3 Espagnols fr. 313 ; id. à Cincinnati (2e envoi) fr. 256»41 ; id. à Lyon, dons de quelques membres de la colonie suisse

de cette ville fr. 100; id. à Marseille, collecte parmi les Suisses à Marseille, Montpellier, Aix-en-Provence et Nîmes fr. 856»50; id. à Moscou, collecte parmi les Suisses de cette ville fr. 2100.

En outre, le consulat suisse à Moscou a envoyé 100 francs pour les inondés de Lungern (Unterwalden-le-Haut), et celui de Buenos-Aires 547 francs 50 cent. pour les incendiés de Sils (Grisons).

La vigne en 1887. — La *Feuille d'Avis de Lausanne* dit qu'entre Cully et Vevey (Lavaux), les vignes ont un aspect qui fait plaisir; il y a longtemps qu'on n'avait vu de si belles grappes et des grains si gros. Certains parchets donneront une récolte bien supérieure à la moyenne et comme quantité et comme qualité. En général, on peut prévoir que la récolte sera plus abondante qu'on le disait. Le Dézaley ne s'est pas ressenti de la grêle qui l'a ravagé l'an dernier. Les vignes de la commune de Lausanne sont prospères.

Près de la station de Rivaz, on peut voir une longue série de ceps de malvoisie qui portent des grappes énormes pesant la plupart près d'un demi-kilo.

Les vins nouveaux du Valais ont fait leur apparition dans le canton de Vaud et dans toute la Suisse allemande. Les trains transportent chaque jour des fûts de moût valaisan.

Les Zurichois et le Simplon. — On mande de Zurich, 20 septembre, à la *Liberté :*

« La nouvelle relative aux négociations pour le percement du Simplon mécontente passablement nos sphères ferrugineuses. Jusqu'à samedi on a encore mis en doute le succès des récentes négociations.

» La bonne marche des négociations constitue un triomphe pour les autorités fribourgeoises, qui ont eu l'initiative d'une reprise sérieuse de la question du tunnel destiné à relier le réseau de la S.-O.-S. aux chemins de fer italiens. »

Nouvelles étrangères.

France. — Le *Journal des Débats* croit savoir que M. Rouvier fera à Toulouse, à la fin du mois ou au commencement d'octobre, le grand discours politique dont on a déjà parlé.

Allemagne. — ALSACE - LORRAINE. — On télégraphie de Pagny-sur-Moselle, 20 septembre :

« Un douanier allemand a arrêté hier après midi à Cheminot (Alsace-Lorraine) un des fils de M. Schnæbelé, âgé de quinze ans.

Il a été immédiatement conduit à Metz, où son frère aîné est allé le réclamer ce matin.

Le fils de M. Schnæbelé était accompagné de trois jeunes gens qui ont pu s'échapper.

Ces quatre jeunes gens venaient d'afficher des placards injurieux pour l'Allemagne. »

Collisions et explosions

Une collision a eu lieu entre deux trains, sur la ligne de Cintra à Torres-Vedras (Portugal).

Un mécanicien a été tué et deux conducteurs grièvement blessés.

Une autre collision a eu lieu lundi entre deux trains, sur le chemin de fer de Chicago à Saint-Paul, près de Dubuque (Etats-Unis); cinq personnes ont été tuées et plusieurs blessées.

Une troisième collision entre deux trains de marchandises a eu lieu sur le chemin de fer de Pittsbourg-Chicago, près de Sprinfield (Etats-Unis).

Une grande quantité de dynamite qui se trouvait dans un wagon a fait explpsion; cinq personnes ont été tuées.

Une grave explosion s'est produite lundi, à Québec (Canada), à bord du cuirassé anglais *Bellérophon*, pendant les illuminations organisées en l'honneur de lord Lansdowne.

Soixante fusées placées sur le pont du cuirassé pour être tirées ont pris feu par accident et fait explosion avec une telle violence que trente matelots ont été blessés, dont dix grièvement.

Instructive gradation ou drame en 3 parties

Tout d'abord commençons par l'exposition du sujet :

La plupart des journaux français de la région du Nord publiaient dernièrement, sous le titre : *Un héros,* le fait divers suivant :

« On remarque beaucoup, depuis quelques jours, dans les rues de Lille, un jeune sergent de la légion étrangère, qui porte sur sa tunique la croix de la Légion d'honneur, la médaille militaire et la médaille commémorative du Tonkin. Ce jeune sergent est l'un des héros de nos dernières guerres coloniales.

» De nationalité suisse, Jean Gudt s'engageait, le 15 décembre 1882, dans le 2e régiment étranger. Il partit au Tonkin, où il assista aux combats de Bac-Ninh, d'Hanoï et de Chu. A cette dernière affaire, il fut blessé. Porté à l'ordre du jour pour sa belle conduite, il reçut la médaille militaire.

» A Lang-Son, il voit son commandant, M. Montillard, entouré d'un groupe de Chinois. Bien qu'un coup de feu vienne le blesser, Gudt fait appel au courage de ses camarades; soixante-deux marchant avec lui, ils fondent sur les Chinois, qu'ils mettent en fuite, et ramènent leur commandant.

» Gudt est rapporté par ses camarades; une seconde balle, pendant la charge, lui avait brisé la jambe gauche. C'est à la suite de ce brillant fait d'armes que Gudt a été décoré de la main même du général Négrier. »

Survient la péripétie, d'autant plus émouvante qu'elle est inattendue; c'est ainsi que quelques jours après, l'article concernant le *héros* en question portait pour titre : *Un escroc.*

« Le sergent Gudt, disait-on, qui avait rencontré à Lille tant de sympathies, peut être considéré comme un audacieux escroc. Aucun soldat du nom de Gudt n'est inscrit sur les registres de la chancellerie.

» Les décorations que porte cet escroc sont donc illégales et il est du devoir de tout bon citoyen de le faire arrêter. »

Arrive enfin le dénouement, où le vice est puni et où la Providence se manifeste sous la forme du commissaire. Et l'*Echo du Nord* annonce en ces termes l'arrestation de cet audacieux escroc :

« Le prétendu sergent Gudt vient d'être arrêté au moment où il cherchait à franchir la frontière belge; c'est à la station de Feignies qu'il a été reconnu et appréhendé au corps par le commissaire spécial de police. Il est en ce moment détenu à la maison d'arrêt d'Avesnes.

» Gudt a fait à Lille, à Bruxelles et dans l'arrondissement d'Avesnes un certain nombre de dupes. »

Moralité :

Méfiez-vous des faux héros qui promènent leur gloire et leurs médailles dans les cabarets.

Nouvelles des cantons.

GRISONS. — Nous avons dit qu'on avait trouvé dans une avalanche, près de Zapport, les cadavres de 13 chamois. A ce propos, le *Handelscourier* a une coquille assez réussie : le journal biennois parle de 13 Genevois (*Genfer*) au lieu de treize chamois (*Gemsen*).

TESSIN. — Le comte de Flandres, frère du roi des Belges, séjourne en ce moment à Bignasco, dans le canton du Tessin.

VAUD. — Nous lisons dans le *Peuple* d'Yverdon :

« On se souvient du vol d'un groupe de 700 fr. commis au préjudice du facteur Pilloud, de notre ville. Le voleur était resté introuvable.

» Or, lundi après midi, un groupe volumineux est arrivé de Nidau à l'adresse du lésé. Il contenait 300 fr. en billets de banque et 400 fr. en écus, soit exactement la somme qui lui avait été soustraite.

» On sait que le facteur P. avait été remboursé intégralement de sa perte par une souscription faite à Yverdon par quelques personnes charitables. »

Chronique neuchâteloise.

*** *Les vins neuchâtelois à l'Exposition fédérale d'agriculture.* — Nous recevons la lettre

---

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 219

LA

FILLE MAUDITE

PAR

EMILE RICHEBOURG

QUATRIÈME PARTIE

Les Mystères du Seuillon.

» Comme je vous l'ai dit, monsieur, ils ne m'ont pas raconté leurs affaires, et je me suis bien gardée de leur adresser des questions indiscrètes; mais, voyez-vous, rien ne m'ôtera de l'idée que M. Edmond a retrouvé son père et sa mère.

Jean Renaud releva brusquement la tête.

Lucile ne put retenir un cri d'étonnement.

— Ma surprise fut grande aussi, dit Rouvenat. Enfin, voici à peu près les paroles de la concierge.

« Le jour même de leur retour à Paris, Greluche sortit. Il revint au bout de deux heures dans une belle voiture armoriée, attelée de deux chevaux superbes, accompagné d'un monsieur âgé et d'une dame âgée aussi, habillée tout en noir. Le monsieur, le cocher et un autre domestique avaient un crêpe de deuil à leurs chapeaux.

» Le monsieur et la dame mirent pied à terre, et j'entendis le papa Greluche qui les appelait M. le comte, madame la comtesse. Ils montèrent tous les trois au logement de Greluche et de M. Edmond. Que s'y est-il passé ? Je ne sais pas. Toujours est-il qu'ils redescendirent au bout de vingt minutes, et que la vieille dame, paraissant très heureuse, s'appuyait sur le bras de M. Edmond. Ils montèrent tous les quatre dans la calèche. Le cocher fit tourner ses chevaux, et la voiture fila comme le vent.

» Mais, debout sur le seuil de la porte, tout ahurie, éblouie, n'en pouvant croire mes yeux, je suivis la belle calèche jusqu'à ce qu'elle eût disparu au tournant de la rue.

» Bref, monsieur, je n'ai revu le père Greluche et M. Edmond qu'avant-hier, quand ils sont venus prendre leurs malles pour partir en voyage, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire.

Lucile restait immobile, comme pétrifiée.

Blanche était devenue très pâle.

Jean Renaud prit la parole.

— La concierge ne s'est pas trompée, dit-il; ce matin, il est venu ici à la ferme un avocat de Paris qui se nomme M. Nestor Dumoulin. Il m'a dit : «Edmond, le fils de Lucile Mellier ne s'appellera prs Mellier, il portera le nom de son père.» Ces paroles disent que le fils de Lucile Mellier a retrouvé la famille de son père et que celle-ci l'a reconnu.

— Ah ! je comprends ! s'ecria Lucile. Dans les papiers que vous aviez cachés dans votre maison, Jean Renaud, et que vous avez remis à mon fils, il y avait des lettres... Oui, oui, je me souviens... Une de ces lettres, écrites par la nourrice du père de mon enfant, lui donnait des renseignements sur sa famille, qui, jusqu'alors, lui était restée inconnue; elle parlait d'un homme riche, puissant, d'un comte... Mon fils s'est servi de cette lettre.

Blanche soupira. Et, laissant tomber sa jolie tête sur l'épaule de Jean Renaud :

— Ah ! mon père, mon père ! dit-elle avec un accent impossible à rendre.

— Blanche, ma fille, mon enfant, qu'as-tu ?

— Comte, il est comte, murmura la jeune fille.

Jean Renaud devina la pensée de sa fille.

Il l'entoura de ses bras et dit :

— J'ai causé assez longuement avec l'homme qui est venu au Seuillon ce matin; je suis sûr qu'il a été envoyé par la famille du père d'Edmond. Voici encore ce qu'il m'a dit: «Edmond, le fils de Lucile Mellier, et Blanche se sont rencontrés, ils s'aiment, ces deux enfants seront heureux, Blanche sera la femme d'Edmond.»

XXIII

Où est le beau François.

Blanche avait défendu la porte de la chambre du mort, afin que Lucile pût rester près de son père. Rouvenat, au contraire, décida que toutes les personnes qui viendraient à la ferme et qui désireraient voir Jacques Mellier seraient admises à lui jeter de l'eau bénite.

Séraphine reçut des ordres en conséquence.

Lucile, persistant dans sa volonté de ne pas se faire connaître encore, s'installa provisoirement dans la chambre de Rouvenat où elle se tint cachée.

Ni Séraphine, ni les autres domestiques ne soupçonnaient la présence d'une femme inconnue dans la maison.

Quand on eut appris à Rouvenat ce qui s'était passé, dans la nuit, et qu'on lui eut dit que les gendarmes étaient venus demander des renseignements sur l'un des faits connus, la tentative du vol, des éclairs terribles sillonnèrent son regard.

— L'homme qui a voulu voler Jacques, dit-il, et qui l'a tué, n'est autre que Joseph Parisel; mais ne songeons pour le moment qu'à notre douleur et aux funérailles de Jacques Mellier: nous examinerons ensuite si nous devons, oui ou non, livrer les deux misérables à la justice.

Il se rendit à Frémicourt pour faire la déclaration du décès et s'entendre avec le curé au sujet de la cérémonie des obsèques, qui fut fixée au lendemain à dix heures du matin.

Le soir, quand les gens de journée se trouvèrent tous réunis dans la grande salle, Rouvenat leur dit :

(A suivre).

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

suivante, pour laquelle son auteur sollicite l'hospitalité de nos colonnes :

« Monsieur le Rédacteur de l'*Impartial*,
Chaux-de-Fonds.

» Permettez-moi de me servir de votre journal pour me faire l'organe de la population d'Auvernier, au sujet du rang qui a été assigné à notre localité pour les vins qu'elle a présentés à l'Exposition fédérale d'agriculture.

» La réputation des vins blancs d'Auvernier n'est plus à faire. Les connaisseurs savent que les bons crus de notre territoire, — ce que nous appelons nos terres légères, — peuvent être classés parmi les meilleurs du canton. Quant aux vins rouges, nous en possédons peu, mais une partie mûrissent dans des terrains calcaires peu profonds, supérieurement exposés, de sorte que quelques crus sont d'une qualité remarquable. Or Auvernier a envoyé à l'Exposition ce qu'il avait de plus fin et de meilleur, tant en vin blanc qu'en vin rouge, et il y avait lieu d'espérer qu'il serait classé à proximité de Neuchâtel-ville et d'Hauterive. Mais hélas ! il n'a obtenu que le *numéro 13*.

» Ensuite de ce résultat, la conviction de beaucoup de gens est qu'une main malveillante inconnue a détérioré nos vins ; on nous dit que la chose était possible, le contrôle n'ayant pu se faire d'une manière satisfaisante, vu la presse qui existait dans les bureaux du commissariat.

» Auvernier a donc le droit de protester contre ce résultat et nous croyons de notre devoir de le faire publiquement, tant dans l'intérêt que pour l'honneur de notre localité.

» Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de notre considération distinguée.

Un participant
à l'Exposition collective d'Auvernier.»

— Sur le même sujet le *Littoral* de Colombier publie aujourd'hui les lignes que voici :

«... Bien des déceptions ont été causées et bien des réclamations accueilleront sans aucun doute les décisions du jury. Telles et telles localités du district de Boudry en particulier, ont pour le moins, le droit de s'étonner de la place et du rang qui leur ont été assignés. Toutes les palmes ont été pour la partie en bise de Neuchâtel. Félicitons les heureux, tout en gardant la foi en nos crus.

» Ce qui frappe encore davantage, c'est de voir rester à l'arrière-plan certain vin, sinon le meilleur, au moins l'un des meilleurs du canton.

» Est-ce que certains crus ne supporteraient pas l'atmosphère des expositions, et ne devraient-ils être appréciés et dégustés qu'entre amateurs ?? »

— Pour ce qui concerne les vins neuchâtelois nous rappelons le rang occupé par les municipalités exposantes, d'après les points obtenus : 1. Neuchâtel. — 2. La Coudre. — 3. Hauterive. — 4. Bevaix. — 5. St-Blaise. — 6. Cortaillod. — 7. Cornaux. — 8. Corcelles. — 9. Colombier. — 10. Cressier. — 11. Boudry. — 12. Peseux. — 13. Auvernier. — 14. Landeron. — 15. Saint-Aubin. — 16. Gorgier.

*** *Val-de-Travers.* — On écrit de Fleurier, 19 courant, à la *Feuille d'avis* de Neuchâtel :

« Permettez-moi de vous signaler un fait qui s'est passé la semaine dernière et dont on parle beaucoup ici.

Un jeune garçon de quinze ans, dont les parents habitent Fleurier, avait été placé comme petit berger au Mont-de-Buttes, dans la famille S. Disparu depuis mardi, il a été retrouvé mort dimanche, sous un buisson, à 10 minutes de la maison de ses maîtres.

Une enquête judiciaire a eu lieu, au cours de laquelle une femme âgée, placée dans cette famille en qualité de pensionnaire par la Chambre de charité de Buttes, et encouragée par la présence de l'autorité judiciaire, a osé parler. Elle était logée au plus mal et n'avait pas la nourriture nécessaire, quoique sa pension fût payée 1 fr. 60 par jour.

Après ces révélations, elle a été retirée immédiatement de cette maison.

Quant au malheureux garçon, l'autopsie a prouvé que son état était maladif le jour de sa disparition, et il reste à la charge des S., leur indifférence cruelle à l'égard de cet être malheureux et souffrant dont le père est un homme d'inconduite, et la mère, une brave femme surchargée d'enfants.

S. a été mis en état d'arrestation provisoire, pendant que la justice de paix poursuit une enquête supplémentaire.

Le pauvre garçon a été enseveli hier. »

*** *Postes et télégraphes.* — Le Conseil fédéral a nommé, hier, mardi 20 courant, en qualité de commis de poste à St-Gall, M. Ulrich Knup, aspirant postal à Neuchâtel et M. Jacques Metz, commis de poste au Locle. En qualité de buraliste et télégraphiste à Fontainemelon, Mme veuve Marie Kohly, dépositaire postal au Crêt-du-Locle.

*** *Compagnie du Jura-Neuchâtelois.* — Bulletin du trafic et des recettes en août 1887 :

56,000 voyageurs	Fr.	43,000
150 tonnes de bagages . . .	»	2,650
240 bestiaux	»	260
8,000 tonnes de marchandises .	»	23,490
Total	Fr.	69,400

Ce résultat, comparé à celui d'août 1886, accuse une diminution de 3,253 fr. sur le chiffre total. Cette diminution sera, sans nul doute, largement compensée par les recettes du mois de septembre.

Pendant ces sept premiers mois de l'année, et malgré la diminution de juillet et août, les recettes sont de 9,678 fr. supérieures à celles des mois correspondants de 1886.

Chronique locale.

*** *Bibliothèque publique.* — On nous prie d'annoncer que, vu les conférences générales des instituteurs à Neuchâtel, la Bibliothèque sera fermée le vendredi et le samedi 23 et 24 septembre, et rouverte le mardi 27 septembre.

(*Communiqué.*)

*** *Beaux-Arts.* — Dans sa séance d'hier, mardi, le Conseil administratif de Genève a décidé d'acheter pour la fondation Diday, à l'Exposition municipale des Beaux-Arts, — qui a lieu dans cette ville, — une série d'œuvres parmi lesquelles nous voyons, avec plaisir, figurer : *Bouquet de roses*, de Mlle Emma Guinand, de la Chaux-de-Fonds.

Nos félicitations à l'artiste qui vient d'être l'objet de cette flatteuse distinction.

*** *Théâtre.* — Il y avait hier, mardi, — pour la première représentation de la saison, — une salle assez bien garnie. Les artistes qui ont interprêté *l'Ami Fritz* et *le Testament de M. de Crac* ont fait une bonne impression sur le public. Toutefois nous voulons attendre les débuts de demain, jeudi, avant de formuler une opinion sur la valeur personnelle de chacun d'eux.

Nous rappelons que le spectacle prochain se compose de « Les beaux Messieurs de Bois-Doré », un des chefs-d'œuvre de Mme Georges Sand, et qu'il servira de début à Mlles Pierson et Moreau et à M. Roland.

*** *Accident.* — Hier après midi, un élève de l'École d'horlogerie occupé à nettoyer le moteur à gaz, pendant que celui-ci était en marche, a eu une main prise et assez maltraitée. Nous ne pouvons dire actuellement quelles seront les suites de cet accident.

*** *A propos d'un discours à l'Exposition de Neuchâtel.* — On connaît le petit incident qui s'est produit dimanche à la cantine entre MM. H. Morel et Ritter, à propos des chevrons du drapeau neuchâtelois. Notre correspondant n'ayant, naturellement, donné qu'un court résumé du discours de M. Morel, ce dernier, pour éviter toute interprétation erronée de la part des lecteurs, nous demande de publier *in-extenso* la partie de son discours qui a provoqué le petit incident, dans lequel M. Ritter s'est lancé corps et âme. Voici donc ce texte :

Puisque je parle du passé et du pavoisement, laissez-moi vous presenter en toute franchise et de la façon la plus amicale une simple observation.

Nous avons vu, arboré dans des proportions jusqu'ici inconnues dans nos fêtes, l'ancien drapeau de Neuchâtel.

Je n'ai rien à objecter à cette réminiscence historique d'un passé qui fut souvent glorieux, mais je refuse à croire que cela indique une tendance à toucher au drapeau de la République neuchâteloise.

Le drapeau que le peuple neuchâtelois émancipé a substitué par l'organe de ses mandataires régulièrement élus, au drapeau de ses princes, le drapeau sous lequel les citoyens ont marché plus tard pour sauver notre conquête du 1er mars 1848, doit rester intact.

Mais nous n'aurons pas l'occasion de nous disputer pour cela.

L'époque actuelle soulève assez de questions dont la solution commande l'union et la concorde pour que les Montagnes, les Vallées et la plaine marchent la main dans la main.

Dernier courrier.

Le Caire, 21 septembre. — Les statistiques officielles montrent que, jusqu'à ce jour, 800 familles, dans la Haute-Egypte, ont été ruinées par l'inondation causée par la crue du Nil.

Les propriétés détruites s'élèvent à la somme d'un demi-million de livres sterling (plus de 12 millions de francs).

Toutefois le Nil baisse à Assouan ; cette baisse, qui se fera bientôt sentir au Caire, améliorera beaucoup la situation.

Londres, 21 septembre. — Lundi soir, à Lillie-Bridge, sur le terrain des courses pédestres et vélocipédiques fréquenté par la basse classe, des parieurs prétextant être dupés par une course annulée, ont brûlé les tribunes et pillé le pavillon principal et le restaurant. La police a été impuissante devant 10,000 individus dansant pendant l'incendie. Les pompiers ont été reçus à coups de pierres et de bouteilles cassées. Plusieurs constables ont été blessés. On n'a pu opérer que trois arrestations.

—Le vice-roi d'Irlande a interdit la Ligue nationale dans le comté de Clare et dans plusieurs districts d'autres comtés.

Madrid, 21 septembre. — Un meeting socialiste a eu lieu à Linarés. Deux mille personnes y assistaient. Plusieurs discours ont été prononcés contre la bourgeoisie. Il n'y a pas eu de désordres.

— La gendarmerie de Grazalma, dans la province de Cadix, a arrêté 15 individus, membres d'associations socialistes.

De nombreuses proclamations révolutionnaires ont été saisies.

Rome, 21 septembre. — A l'occasion de l'anniversaire de l'entrée des troupes italiennes en 1870, la ville est pavoisée et très animée.

La municipalité et une délégation de l'armée ont déposé des couronnes sur le tombeau de Victor-Emmanuel.

L'ordre est parfait.

Choses et autres.

Un mari folichon, qui était censé être allé à la chasse, apporte au logis un lièvre qu'il avait acheté à la halle. Le lièvre était horriblement avancé.

— Ah ! dit sa femme, après l'avoir flairé, tu as bien fait de le tuer... il n'était que temps !

* * *

Les femmes qui parlent trop ne disent rien.

* * *

Le comble du Ramollot.

Le capitaine au sergent de semaine :

— Boitaclou, vous ferez cet après-midi, la théorie aux illettrés de la compagnie...

— Mon capitaine a sans doute oublié qu'il n'y avait pas d'illettrés dans notre compagnie ?

— Y en a pas ? Eh bien, Scrongnieugnieu, il faut en former !

Drap Bouxhin, suffisant pour l'habillement complet, pure laine et prêt à l'usage, à **9 fr. 75 ; Drap d'Etaim,** pure laine et prêt à l'usage, suffisant pour l'habillement complet, à **23 fr. 85 ; Drap noir,** pure laine, prêt à l'usage, suffisant pour l'habillement complet, à **10 fr. 15,** est expédié directement, franco de port à domicile, par **Ettinger & Co,** Centralhof, **Zurich.**

P. S. — Envoi de collections d'échantillons et de gravures haute Nouveauté sur demande gratis. (2) 8026

De tous les purgatifs, celui qui répugne le moins et n'occasionne aucun dérangement, est le **Thé Chambard.** (Exiger la bande bleue de garantie.) 2019-3

Par suite d'un grave accident de machine la distribution de *L'Impartial* sera retardée, pendant quelque temps et ne commencera que vers

7 1/2 heures du soir.

Nos lecteurs seront prévenus sitôt qu'il nous sera possible de faire la distribution comme du passé.

A LA CONFIANCE

CHAUX-DE-FONDS

on demande comme **APPRENTIS** une **jeune fille** pour le rayon de modes, une **jeune fille** pour le rayon de mercerie et un **jeune homme** pour le rayon des tissus. 7955-4

EXCELLENT & VÉRITABLE

Vermouth de Turin

à **1 fr. 30** le litre.

Raisin du Valais.

Au magasin de 7784-5

COMESTIBLES

Ch^s SEINET

La Fabrique d'Ébauches du Landeron demande

un visiteur

de mécanismes remontoirs, capable, actif et ayant si possible déjà rempli une place analogue.

Entrée le plus tôt possible. Bon gage mais certificats exigés. 7980-2

On demande à acheter et à louer :

Un domaine de 12 à 15 vaches.

Un domaine de six à huit vaches.

Un café pour de suite ou pour Saint-Martin, avec ou sans inventaire et bien situé.

Un petit magasin d'épicerie bien situé.

Une boulangerie.

Un rez-de-chaussée de 3 chambres, dont une grande pour atelier, si possible avec cour et pour Saint-Georges 1888.

Une chambre meublée pour un jeune homme de bonne conduite

A VENDRE

un **MAGASIN D'ÉPICERIE** au centre des affaires et ayant une très bonne clientèle.

Offres de services :

Tailleur. Jeune homme de 17 ans désire entrer en apprentissage chez un tailleur.

Servantes et Bonnes. Plusieurs, avec de bons certificats, désireraient se placer, entre autres une jeune fille de 16 ans, qui voudrait apprendre le français et n'exigerait pas de gage.

On demande :

Serrurier. Un jeune homme comme apprenti.

Cuisinières. Dans deux bonnes familles de la localité, pour de suite ou pour fin septembre. Bons gages, si les personnes conviennent. 7878-2

S'adresser à

l'AGENCE de PLACEMENT

13, Rue du Progrès 13.

IVROGNERIE

Attestations. — Attestations.

Les suivants certifient la guérison des malades obtenue par le traitement par correspondance et les remèdes inoffensifs de l'**Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie de Glaris** (Glaris). — N. de Moos, Hirzel.
A. Volkart, Bulach.
F. Domini Walther, Courchapois.
G. Krähenbuhl, Weid p. Schönenwerd.
Frd. Tschanz, Röthenbach (Berne).
Mme Simmendingen, inst. Ringingen.
Garantie! Traitement soit avec consentement, soit à l'insu du malade. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, prospectus, questionnaire gratis. Adresse : **Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris.** 6185-9

Echange. Une honorable famille de l'Oberland bernois désire placer sa fille pour apprendre le français en échange d'un garçon ou d'une fille.

S'adresser à M^me Beljean-Reymond, rue des Arts 25, Chaux-de-Fonds. 7817-2

Téléphone

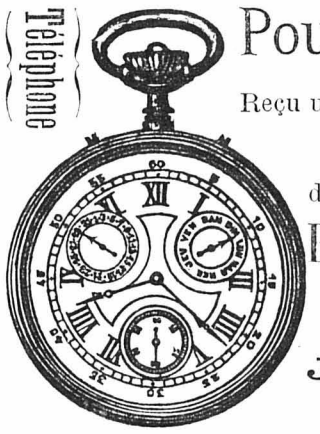

Pour Dames et Messieurs

Reçu un beau choix de **CHAINES de montres** en doublé or, première qualité.

Par occasion, trois beaux **bracelets or,** du dernier goût, sont à vendre **au prix de coût.**

BOURSES ***en mailles de métal et argent,*** sur commande.

ACHAT & VENTE D'HORLOGERIE

Montres égrenées.

J.-V. QUILLERET

12, RUE JAQUET DROZ 12. 7385-4

COMPAGNIES D'ASSURANCES GÉNÉRALES

sur la vie des hommes.

(FONDÉE EN 1819)

LA PLUS ANCIENNE DES COMPAGNIES FRANÇAISES

à PARIS, rue de Richelieu 87.

Fonds de garantie : **325 MILLIONS réalisés.**

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS : **Vie entière, Mixtes, à Terme fixe. Rentes viagères immédiates ou Rentes différées.**

Résultats de l'année 1886 :

Pendant l'année 1886 la Compagnie a assuré en CAPITAUX . .	Fr.	72,227,359»75
Elle a encaissé une somme de	Fr.	18,732,219»06
Pour servir en RENTES VIAGÈRES une somme de	Fr.	1,739,391»90
Pendant l'année 1886, la Compagnie a payé les sommes suivantes :		
Après décès des Assurés ou à l'échéance des Contrats	Fr.	15,053,998»95
En arrérages de Rentes viagères	Fr.	12,900,129»65
La participation des Assurés dans les bénéfices a été p^r l'année 1886 de	Fr.	3,730,911»35

OPÉRATIONS EN COURS AU 31 DÉCEMBRE 1886

Capitaux assurés (*Nombre de Contrats* 49,606)	Fr.	767,002,843»41
Rentes constituées (*Nombre de Contrats* 16,405)	Fr.	14,794,348»45

SOMMES PAYÉES DEPUIS L'ORIGINE DE LA COMPAGNIE

Sommes payées après décès des Assurés	Fr.	138,791,145»45
Arrérages de Rentes viagères	Fr.	226,638,540»85
Bénéfices répartis aux assurés	Fr.	52,294,503»05

S'adresser, pour les renseignements, à M. **Adolphe STEBLER,** directeur particulier, **rue de la Paix 27, CHAUX-DE-FONDS.** 4952-13

SPÉCIALITÉ en

Garnitures & Passementerie

POUR

AMEUBLEMENTS & NOUVEAUTÉS

Grand assortiment de

RUCHES

Prix très avantageux.

Reçu un joli choix de **Châles Russes**

Prix modiques.

7877-5 ***Ch. Strate,*** **passementier.**

PENSION. On demande encore quelques bons pensionnaires à **1 fr. 40** par jour. — S'adresser rue des Granges 14. 7934-1

Savon au lait de Lis

de Bergmann et C^ie, à Dresde,

éloigne de suite les taches de rousseur, donne un merveilleux teint blanc et est d'un parfum très agréable. — Prix du morceau, **80 centimes.**

Seul dépositaire, M. Salomon WEILL, rue Léopold Robert 12. 4468-2

Le GRAND DÉBALLAGE

3, rue de la Ronde 3, 7921-1

demande deux **demoiselles de magasin** pour le magasin d'étoffes et un **apprenti.**

Consultations du docteur Albrecht

Tous les **mercredis,** de 1 à 5 heures. Entrée par la petite « FLEUR DE LIS ». 7990-2

A LA

NOUVELLE BOUCHERIE

Maison de l'hôtel de France,

Rue du Premier Mars 15,

On trouvera dès ce jour de la **VIANDE,** première qualité, à **1 fr. 25** le kilo. — **VEAU** et **MOUTON** de premier choix. — **TRIPES cuites** tous les samedis. 7714-2

Se recommande, **D. WEILL-BLUM.**

Eau Moréine

Mesdames, réjouissez-vous, le dégraissage n'existe plus, car avec la merveilleuse « **Eau Moréine** », nouvellement découverte, vous pouvez enlever radicalement et sans odeur toutes les taches à vos habits et à ceux de vos maris, en leur rendant le brillant du neuf. — Manipulation très facile.

Prix du flacon, avec mode d'emploi, **75 cent.** — Seul dépôt chez M. **E. PIROUÉ, coiffeur,** rue du Premier Mars 5. 7393-7

A vendre

A LA

Caisse de prêts sur gages

28, rue du Parc 28,

plusieurs burins-fixes, machines à arrondir, un compas-planteur, à bas prix ; — des étoffes pour habillements d'hommes ; — une flûte, un piano, très bien conservés ; — deux médaillons or 18 karats, un service à gâteau, en argent.

A la même adresse, **on demande à louer** pour Saint-Georges 1888 un **APPARTEMENT de 5 pièces** ou à défaut deux plus petits au même étage, situé au centre du village. 7959-2

Peintres

EN CADRANS. — Plusieurs bons peintres en cadrans sachant travailler seraient occupés de suite pour la spécialité des cadrans sans cristal ; travail lucratif.

Vincent fils & Co,

8000-3 à **MONTILIER** près MORAT.

Enchères publiques

Le Mercredi 28 Septembre 1887, dès 10 heures du matin, il sera procédé sous le couvert municipal, à la vente aux enchères publiques d'un mobilier consistant principalement en un lit complet, secrétaire, commode, canapés, tables, six chaises rembourrées, glaces, tableaux, banque de comptoir, pupitre, lanterne pour montres, etc. 7983-3

Il sera également vendu quelques pièces et coupon de drap et d'étoffe pour robes, ainsi qu'une volière et une cage à écureuil.

DÉPOT de

- *Régulateurs* -

à poids et à ressorts.

HORLOGERIE de qualité supérieure, garantie et livrée réglée. RÉVEILS artistiques. Echantillons de bois pour assortir avec les meubles. Album à disposition.

Prix de fabrique.

Chez **Ed. ENAY,** rue de la Demoiselle n° 45, au premier étage. 7960-5

TIR DES ARMES RÉUNIES

Les jeunes gens qui seraient disposés à remplir les fonctions de **SONNEURS** pendant le tir des **25** et **26 septembre** doivent se rencontrer **samedi** prochain, à 12 ¾ heures, au nouveau Stand. 8024-2

On demande à acheter des **mouvements 18 '''** cylindre à clefs. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7778-2

MODES

M^LLE JÉMINA BOREL

(maison Gonin)

27, SERRE 27

Vient de recevoir un grand choix d'**articles nouveauté** pour la saison d'hiver : **VELOURS** toutes teintes, depuis **3 fr. CHAPEAUX** feutre, nouvelle forme, **1 fr. 90 c. TOQUES** fourrures depuis **2 fr. 50.** Très jolies **CAPOTES** feutre et velours, ainsi que des **BONNETS** de dentelles à des prix très avantageux. 8025-10

Ouvrage prompt et soigné.

Mlle A. Wanzenried, *sage-femme,* **rue de la Paix n° 75,** se recommande aux dames de la localité et des environs. 7964-5

Raisins

7158-13

Caisson de 5 kilos, **4 fr. 50**

chez Jos. ANTILLE, SION (Valais).

Leçons d'allemand. Un jeune homme désirerait recevoir des leçons de conversation et de correspondance. 7950-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pension.

On prendrait encore quelques bons pensionnaires. — S'adresser à Mme **Marie Audédat-Tripet,** rue de l'Industrie 18, au premier étage. 7963-3

11 bons pensionnaires en grève, anciennement à la Ronde, demandent un **bon patron de pension.** — S'adresser à l'heure de midi à la rue du Collège 11. 8008-3

A remettre **un établissement possédant une clientèle de premier ordre, convenable pour un jeune ménage, dame ou demoiselle. Prix net comptant, matériel et marchandises, 4000 francs. — Adresser les offres Poste restante V. M. 0. 4.** 8023-3

Encageages et Rhabillages

de boîtes.

Le soussigné se recommande à MM. les fabricants pour rhabillages et encageages. Il espère, par un travail prompt et soigné, mériter la confiance qu'il sollicite. 7951-3

Emile LIECHTI, Chapelle 12.

a longtemps que je désire avoir avec toi une explication que je t'ai fait prévoir, mais que tu mets tous les soins à fuir. J'espère que tu ne m'obligeras plus à revenir sur un aussi pénible sujet.

Il se tut, croyant qu'elle allait dire quelque chose.

Elle le regarda avec étonnement, mais le laissa parler, sans l'interrompre...

— Ce n'est pas la première fois que je te fais ces observations, ma chère Julia; je t'ai déjà mise en garde contre toi-même. Nous ne sommes pas riches et depuis notre mariage, tes dépenses pour ta toilette seule ont dépassé chaque année le budget général de notre ménage.

Deux fois déjà, en outre de la somme très suffisante que je te donne pour ta coquetterie, j'ai payé tes fournisseurs chez qui tu avais laissé grossir des factures dont le total, la première et la seconde fois, s'est élevé à plus de quatre-vingt mille francs.

Il me répugne beaucoup d'aborder avec toi ces questions d'argent, mais il le faut, dans ton intérêt même.

Certes, ma chérie, je comprends que tu sois coquette et pour ma part je t'aime trop pour t'empêcher de te parer à ton goût et je suis trop fier de ta beauté pour m'opposer à ce que tu la rehausses par ton élégance et tes toilettes. Je te conseille seulement un peu plus de prudence. J'ai horreur des dettes; nous sommes sur l'extrême limite où elles commencent. Et nous avons toute la vie devant nous! Et nous avons l'avenir de nos enfants qu'il faut que nous assurions, ce à quoi tu ne penses guère...

Elle laissa tomber sur lui un regard indifférent, tout en arrangeant ses magnifiques et lourds cheveux noirs pour sa coiffure de nuit...

— Il est donc urgent, acheva Lucien d'un ton ferme et un peu impatienté par ce silence, que nous changions notre genre de vie. Désormais, ma chère enfant, nous vivrons d'une existence plus simple. Je ne saurais trop vivement t'engager à diminuer tes dépenses, car vois à quelle désolante perspective nous courons, Julia, à une séparation qui nous fera vivre chacun de notre côté, qui causera un scandale énorme dans le monde, et qui brisera ma vie, car je t'aime...

— Si vous m'aimez, dit-elle, pâlissant sous cette menace, proférée timidement, et pourtant que Lucien était capable d'exécuter, si vous m'aimez, comment pouvez-vous penser à un si triste dénouement?

— Je t'aime, dit-il se levant pour prendre congé d'elle, je t'aime, mais je n'oublie pas que j'ai deux fils!

Et il appuya ses lèvres sur le bras nu de sa femme.

— Souviens-toi, dit-il en la quittant, que je suis absolument résolu à ne plus te pardonner tes dépenses, et que, si douloureuse que soit une séparation, je n'hésiterai pas à la demander aux lois, dans l'intérêt de Raymond et de Pierre.

Il se retira.

Il avait dit tout ce qu'il voulait.

Il avait jugé cet entretien nécessaire; mais il avait été obligé, pour le poursuivre jusqu'au bout, de marcher sur son cœur et de faire violence à sa passion.

Si Julia avait aimé son mari autant que celui-ci avait aimé sa femme, l'effort qu'il lui demandait ne lui eût point semblé trop pénible.

L'amour remplace tout chez les femmes et leur tient lieu de luxe, de triomphes, de coquetteries.

Malheureusement, elle n'aimait pas.

Elle avait épousé Noirville sans amour.

Pour oublier son besoin d'aimer, elle s'était jetée sans réflexion au milieu de la vie à outrance, essayant de dompter, à force de fatigue, les révoltes qu'elle ressentait parfois contre le vide de son cœur.

L'explication de Lucien tombait mal.

Elle avait fait, depuis un an, plus de cent mille francs de dettes.

Pendant six mois, ses créanciers l'avaient laissée tranquille, car elle avait toujours payé; mais, depuis quelque temps, ils la pressaient, la fatiguaient de leurs réclamations incessantes.

Elle se vit, tout d'un coup, après cet entretien, dans une impasse, cherchant partout, sans succès, une porte de salut.

D'une part, les créanciers qui perdaient patience.

(A suivre)

4me Année – 1887 — N° 12 - VIIIe Volume

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS. — VIIme ANNÉE

1 an, fr. 10. — 6 mois, fr. 5»50. — 3 mois, fr. 3

ROGER-LA-HONTE

(ROMAN NOUVEAU)

PAR

— JULES MARY —

Et, se penchant, il embrassa d'un dernier regard les ateliers du fond, détachant en plein soleil de midi leur façade poussiéreuse et leurs hautes fenêtres à carreaux étroits salis par la limaille.

Il entrevit aussi, derrière la grille, des masses de têtes brunes très animées et des bras qui gesticulaient, puis il ne vit plus rien: le fiacre roulait vers la gare Saint-Lazare.

Pendant le trajet de Paris à Versailles, — qu'il fit entre les deux agents, — il ne pensa qu'à sa femme et à sa fille. Quand le train passa devant Ville-d'Avray, son cœur se serra; à deux pas de lui étaient les deux êtres chéris de sa vie...

Et, comme les vitres des portières étaient baissées à cause de la chaleur, il eut une sorte d'hallucination, — il était si loin de la vérité! — et se figura entendre la jolie voix de Suzanne, pendant qu'elle courait, ébouriffée et la figure rouge, parmi les fleurs :

Des enfants de chœur chantaient
«Te Deum, te Deum!»
Moi, je croyais qu'ils disaient:
«Attrapez l'homme!

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

V

Roger avait épousé Henriette, fille de Georges Bénardit, propriétaire des ateliers de la rue Saint-Maur.

Son mariage le fit l'associé de Bénardit, alors malade, et la mort du père d'Henriette, qui arriva quelque temps après, le rendit seul maître de la maison.

Ce n'était pas la fortune; c'était peut-être le moyen d'y parvenir, mais c'était à coup sûr un brevet de probité que Bénardit laissait en mourant à son gendre.

Il le lui avait dit. Roger le savait, du reste, aussi bien que lui.

— Les affaires deviennent difficiles, mon cher fils. Nos grands succès de l'Exposition nous ont plus coûté que rapporté. Je sens partout, dans toutes les branches du commerce et de l'industrie, un malaise que l'on cache encore, mais qui finira bientôt par apparaître. Sois prudent. Ne t'aventure pas. Ou je me trompe fort, ou les années qui vont suivre apporteront de gros événements. Sois prêt à les supporter, à en profiter. Sois économe et travaille. Tu t'en tireras toujours.

Et Bénardit était mort.

Roger était jeune et fort. Il avait confiance en lui-même.

Au lieu de vivoter, ainsi que lui avait recommandé son beau-père, il agrandit, au contraire, ses ateliers, chercha des débouchés nouveaux, et accepta des commandes très importantes.

Comme il ne possédait pas l'outillage nécessaire, il accepta, d'un ami de son père, Célestin Vaubernon, — ancien ouvrier comme lui, qui avait fait fortune et se trouvait à la tête d'une importante maison de soieries de Lyon, — il accepta, disons-nous, un prêt

de cent trente mille francs environ qui lui servit à augmenter sa production et à donner une vie nouvelle à la fabrique.

Il avait foi dans l'avenir et l'avenir semblait lui donner raison, car les années 1868 et 1869 furent pour lui très florissantes.

Roger Laroque, par son mariage, avait formé d'excellentes relations dans la haute bourgeoisie parisienne.

Il allait souvent dans le monde, où il était très aimé pour sa gaieté toujours égale, un peu débordante, mais dont les accès étaient tempérés par un tact exquis.

Il y apportait une intelligence nette et précise, un tour d'esprit neuf, un jugement sûr et porté de très haut.

En même temps que ces qualités solides lui faisaient des amis parmi les hommes, sa finesse et son esprit le faisaient rechercher des femmes.

Il n'était pas beau. Il était peut-être mieux que beau. Sa physionomie expressive et changeante attirait la sympathie, en même temps que l'on sentait chez lui je ne sais quelle puissance de volonté et quel feu intérieur.

Roger s'était marié en 1865 et Henriette était devenue enceinte presque aussitôt son mariage.

Suzanne vint au monde.

En 1869, seconde grossesse. Mais un accident de voiture, à Dieppe dans une promenade à Pourville, mit ses jours en danger et la fit accoucher avant terme.

L'enfant mourut.

Henriette resta fort longtemps souffrante, plus d'un an.

Dans un des salons qu'il fréquentait, Roger avait rencontré, un soir de bal, une femme dont la beauté l'avait fortement troublé.

Mme Julia de Noirville, femme de l'avocat déjà célèbre, était fille d'un père espagnol et d'une Arabe, et elle avait, très accusé, le cachet des deux races : un profil nettement découpé, le nez fin, des yeux ardents et pleins de flammes, la taille mince, cambrée, presque maigre, mais non point frêle, et laissant deviner, au contraire, dans chaque mouvement, dans chaque attitude, une vigueur, une souplesse étonnante.

Une sorte de charme mauvais, mais réel, se dégageait de cette femme, de son sourire sérieux, comme *en dedans*, de ses yeux troublants et fouilleurs, dont le regard était presque gênant par trop de fixité.

Quelle fatalité poussa l'un vers l'autre Roger et Julia ? L'amour ? Non. Roger aimait sa femme.

S'il avait eu le temps de raisonner le sentiment qui l'entraînait vers Julia, il se fût éloigné d'elle, mais il fut apporté dans un coup de passion, comme une feuille d'automne que balaye la rafale, et, lorsqu'il retomba, il rougit d'avoir été faible et d'avoir cédé si facilement.

Il était trop tard. Julia était sa maîtresse.

Nous n'essayerons ni de l'expliquer ni de l'excuser. Ce fut une de ces aventures qui se présentent avec le charme de l'inconnu et la possibilité d'une rupture, dans un certain monde facile. Mais, pour Julia comme pour Roger, les suites en devaient être tragiques.

Julia aima Roger avec passion, s'attachant à lui d'autant plus que l'instinct merveilleux de la femme criait bien fort à son cœur que Roger n'avait cédé qu'à une ivresse et qu'elle n'était pas aimée...

Ce fut la seule faute de la vie de Laroque.

Il devait l'expier cruellement.

Lucien de Noirville, l'avocat, avait épousé Julia dans un voyage fait en Algérie.

Les premières années du mariage furent assez calmes.

Julia donna deux enfants, deux garçons, à Lucien, mais quand elle n'eut plus pour se distraire, les soins et les inquiétudes de la maternité, elle se lança, avec une sorte d'emportement, dans tous les caprices et les plus ruineuses fantaisies de la vie mondaine.

Noirville n'était pas riche.

Très estimé au Palais, promettant de faire une carrière brillante, il gagnait beaucoup d'argent à force de travail.

Mais il n'avait point de fortune personnelle et les dépenses désordonnées de sa femme mirent bientôt la gêne dans le ménage.

Les économies de l'avocat, et le mince patrimoine qui lui avait servi à vivre quand il était étudiant, n'existaient plus qu-à l'état de souvenir.

Tont cela s'effondra vite dans les petites mains fluettes, aux ongles roses, de la jolie

femme, et passa dans la caisse des bijoutiers, des couturières, des modistes et des tailleurs pour dames.

Si Lucien avait été seul, il ne se fût pas plaint, peut-être.

Il eût souffert en silence. Il eût redoublé d'ardeur au travail, car il adorait sa femme... il l'adorait comme au premier jour où il l'avait rencontrée, près Alger, sous le grand soleil africain qui avait ambré son visage et coulé de la flamme dans ses yeux.

Mais il avait deux enfants, deux fils, Raymond et Pierre.

Il songeait à eux, à leur avenir, et il avait peur.

Un soir d'hiver, ils revenaient d'un bal chez le président de la cour, un ami de Noirville.

Ils étaient emmitouflés dans leurs fourrures et accotés dans les coins d'un élégant coupé attelé de deux purs arabes dont on voyait la chair rosée par le froid sous la robe d'une blancheur de lait.

Pendant le trajet, Lucien et Julia ne se parlèrent pas.

Au bal, Julia avait eu, comme toujours, son succès de beauté.

Elle était vraiment radieuse et charmeuse au possible.

Elle semblait, au milieu des élégances qui l'entouraient, et qu'elle dominait de toute sa fierté et de la certitude de son triomphe, elle semblait comme une fleur de ces pays d'Orient, éclatante et étrange, faisant pâlir, par la vivacité et l'harmonie de ses couleurs, les fleurs plus frêles, plus délicates d'un pays plus froid.

Lucien, lui-même, la trouva si belle, sous la ruisselante lumière des lustres, cette femme qui était la sienne, qu'il oublia un moment les anciennes querelles et les appréhensions de l'avenir et resta ébloui, fasciné et troublé comme au premier jour.

Et il ne songeait ni au danger, ni à jouer, ni à causer, lui si brillant causeur, et, du fond d'un salon, il se contentait d'admirer, et il emplissait ses yeux et son cœur d'amour.

Quelqu'un lui avait alors pris le bras, M. de Ferrand, son vieil ami, qui donnait cette fête.

Le vieillard l'avait doucement entraîné.

— Lucien, avait-il dit, j'ai été, pendant toute sa vie, le compagnon de ton père. Toi, je t'ai suivi, depuis ta naissance, pendant tes études et depuis ton mariage, comme si tu avais été mon fils, — avec autant d'affection et de sollicitude.

Tu es donc bien sûr que je suis ton ami, n'est-ce pas ?

— Certes, monsieur de Ferrand, dit l'avocat, surpris par ce préambule, mais pourquoi...

— Je sais, aussi, quelle est ta fortune, quelles sont tes ressources plutôt, eh bien, mon enfant, veux-tu me pardonner ce que je vais te demander ?

— Je vous pardonne, dit Lucien en souriant.

M. de Ferrand baissa la voix.

— Regarde ta femme, — non pas sa toilette, mais ses diamants, — Lucien, ne te fâche pas, je te parle comme l'eût fait ton père, — tu vis sur le pied de deux cent mille francs par an. Tu n'en gagnes pas plus de soixante... Comment fais-tu ?

Lucien avait reçu un choc violent au cœur.

Cette parole répondait si bien à ses angoisses secrètes qu'on eût dit que c'était la voix de ses souffrances intimes qui venait de s'élever...

Il courba le front et dit :

— Je l'aime tant...

Le vieux magistrat répondit :

— Prends garde !

Et voilà pourquoi, dans le coupé qui le reconduisait rue de Rome, où il habitait, Lucien se taisait, remué par des pressentiments de malheur.

Mme de Noirville, de son côté, devinait un orage.

Elle se pelotonnait dans son coin et fermait les yeux pour faire croire qu'elle dormait.

Toutefois, Lucien continua de se taire.

Lorsqu'ils furent rentrés, seulement, il se décida.

— Julia, le moment est assez mal choisi pour te parler sévèrement. Tu reviens du bal et tu es encore dans l'enivrement de ton succès. Cependant, mieux vaut tout de suite. Il y

AVIS

A la veille de mon départ pour l'Orient, je dis à tous mes amis et connaissances un

sympathique Adieu.

Chaux-de-Fonds, le 21 Septembre 1887.

8058-1 Julius LAUKA.

AVIS **à Messieurs les fabricants d'horlogerie.** — On se recommande pour **équarrisser** et **poser des cuvettes**, rue Léopold Robert n° 6, au 3me étage. 8069-3

Avis aux voyageurs de commerce

PENSION - RESTAURANT SAVIGNY

47, Rue Léopold Robert 47.

Table d'hôte à midi et à 7 h., **1 fr. 50. Pensionnaires, 2 francs** par jour.

Tout voyageur séjournant quinze jours a la faveur du prix de pension. 8066-3

Seul établissement de Cuisine française.

Enchères de Bétail.

M. Henri-Louis Maurer, au Gournigel, près les Convers, exposera aux enchères franches et publiques, le **Samedi 1er Octobre,** devant son domicile, le bétail suivant:

28 vaches laitières, — 2 génisses portantes, — 1 taureau de 18 mois, — 1 cheval de 5 ans, 15 poros maigres.

Terme, 4 mois, moyennant de bonnes cautions. 8054-3

Leçons de Piano

Une élève du Conservatoire de Stuttgart se recommande pour donner de bonnes leçons à un **prix modéré.** 8037-3

S'adresser **RUE DU PROGRÈS 36.**

Attention.

Une maison de la place demande à acheter quelques grosses LEPINES or, cylindre, 13 lignes, bon marché, pour l'Allemagne. A la même adresse, on désire entrer en relations avec un fabricant de bonnes MONTRES métal, cylindre, 18 lignes, pouvant livrer régulièrement 4 grosses par mois. — Adresser les offres E. D., Case 1533, nouvel Hôtel des Postes. 8068-3

RAISINS choisis

du Valais.

Dès vendredi 23 septembre, devant le **magasin G. Schüler**, je livrerai les **RAISINS choisis du Valais,** à **3 fr. 75** les cinq kilos. — Seul dépositaire pour la saison: **L. AMIOT.** 8067-3

Louis DESSIMAUX, propriétaire, SION.

Prix sans concurrence.

Tuyaux de Fourneaux

GROS & DÉTAIL

SERRURERIE

en tous genres.

Bachmann & Marthaler

5, rue D. JeanRichard 5.

A la même adresse, on prendrait de suite un **APPRENTI** robuste. 8059-3

Une fille robuste, sachant un peu faire la cuisine, cherche de suite une place. — S'adresser rue du Progrès n° 15, au 1er étage. 8030-3

Un bon **graveur de lettres** travaillant à la maison, se recommande pour de l'ouvrage.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 8041-3

Une jeune fille de 19 ans cherche une place dans un magasin où elle pourrait tenir les écritures et servir. — S'adresser rue de la Balance 12A, au troisième étage. 8060-3

Lingère. Une demoiselle de la Suisse allemande, connaissant son métier à fond, demande à se placer de suite comme lingère. — Prétentions modestes. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 8052-3

Apprenti-horloger. Un jeune homme cherche à faire un apprentissage d'horloger sous la direction d'un bon maître qui parle allemand.

S'adresser, pour tous renseignements, au bureau de l'Impartial. 7916-1

Un jeune homme de la Suisse allemande, âgé de 21 ans, connaissant la comptabilité à fond et désirant se perfectionner dans la langue française, cherche une place analogue soit dans une maison de commerce ou chez un négociant; pas exigeant pour le gage.

S'adresser chez M. Franck, rue de l'Industrie, n° 18. 7923-1

Démonteur. Un ouvrier démonteur, travaillant depuis nombre d'années dans la partie, ayant l'habitude des petites et grandes pièces, cherche de suite une place dans un comptoir. Preuves de capacités et de moralité à disposition. Prière d'adresser les offres sous initiales **A. S.** poste restante Chaux-de-Fonds. 7931-1

Boîtier. On demande de suite un bon ouvrier monteur de boîtes or, sachant faire la boîte entière. 8039-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

Graveur. On demande de suite un bon graveur d'ornements.

S'adresser rue de l'Industrie 7, au rez-de-chaussée. 8045-3

Emboîteur. On demande de suite un ouvrier emboîteur.

S'adresser rue de la Place d'armes 18, au troisième étage. 8046-3

Polisseuse. On demande une ouvrière polisseuse de boîtes or, ainsi qu'une **finisseuse.** — S'adresser rue de la Demoiselle 76. 8047-3

Pivoteur. Un bon pivoteur trouverait de l'ouvrage lucratif et suivi.

S'adresser à M. Glauser, rue de la Demoiselle 36. 8048-3

Dégrossisseur. Dans un atelier on demande un aide-dégrossisseur. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 8049-3

Apprenti. On demande, comme **apprenti-commis**, un jeune garçon ayant fini ses classes. Rétribution immédiate. — S'adresser au comptoir J. Wenker-Fontaine, rue du Parc 64. 8056-3

Graveur. On demande, pour entrer de suite, un bon ouvrier graveur d'ornemenst. — S'adr. Boulevard du Petit Château 3, au deuxième étage. 8061-3

Sertisseur. De bons sertisseurs trouveraient de l'ouvrage lucratif et suivi à l'atelier C. Kunz-Montandon, rue du Premier Mars 6. 8063-3

Commis. Une maison d'horlogerie de la place demande de suite un bon commis au courant de la fabrication et bon teneur de livres. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. — Adresser les offres sous initiales **S. R. 20,** au bureau de l'Impartial. 7930-4

Ressorts. On demande un bon rogneur, sachant tenir les feux, et plusieurs **adoucisseurs.** — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7968-2

Démonteur. On demande un démonteur pour travailler quelques heures par jour dans un comptoir. Selon capacité on l'occuperait au remontage le restant de la journée. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7971-2

Tailleuse. On demande une bonne ouvrière tailleuse, sachant bien garnir. — S'adresser chez Mme Berner, rue de la Demoiselle 57. 7970-2

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider dans un ménage; elle aurait l'occasion d'apprendre une partie de l'horlogerie. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7974-2

Emboîtages. On offre des emboîtages mise à l'heure intérieure.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 7975-2

Graveur. On demande de suite un bon ouvrier graveur d'ornements pour or. — S'adresser rue de l'Envers 34, au rez-de-chaussée. 7977-2

Polisseuse. On demande une ouvrière et une assujettie polisseuse de boîtes. — S'adresser rue Neuve, n° 5, au second. 7925 1

Guillocheur. On demande de suite un ouvrier guillocheur pour argent, régulier au travail. — S'adr. chez Jean Kummer, rue de la Demoiselle 51. 7932-1

Polisseuse. Une polisseuse de cuvettes or est demandée de suite.

S'adresser rue de l'Industrie 3. 7937-1

Guillocheur. A l'atelier Jean Beyeler, rue du Parc 79, on demande de suite un bon guillocheur, ainsi qu'un bon **graveur d'ornements.** 7936-1

A remettre de suite une jolie chambre meublée, exposée au soleil, près de la Poste et de la Gare.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 8044-3

A louer pour le 11 Novembre 1887, un **petit logement,** situé à la rue de la Paix 59. — S'adresser en l'Etude du notaire Ch^{s} Barbier, Paix 19. 8064-3

Logement. A louer, pour St-Martin prochaine, un petit logement de 2 pièces, cuisine et dépendances, au centre du village. — S'adresser chez M. Albertone-Bühler, Café de la Place. 8055-3

Chambre. A louer pour le 1er octobre une chambre meublée indépendante, située au soleil. 8031-3

S'adresser au bureau de l'Impartial.

A remettre pour le 11 Novembre 1887, à la rue de la Paix 55:

1° **un soul-sol** pouvant servir comme **atelier.**

2° **un beau logement** de 3 pièces, avec corridor fermé, part au jardin, abonnement d'eau par le propriétaire.

S'adresser chez le notaire Ch^{s} Barbier, rue de la Paix 19. 7972-4

Chambre. A louer une chambre meublée, au soleil, à une personne de moralité. — S'adresser rue du Puits n° 17, au rez-de-chaussée. 7973-2

Chambre. A louer, pour le 1er octobre, à une personne de toute moralité, une jolie chambre meublée, située au soleil et rue Léopold Robert, à proximité de l'Hôtel des Postes. — S'adresser au magasin rue Léopold Robert 27. 7965-2

Chambre. A louer, pour un monsieur, une chambre non meublée, située au soleil et au 1er étage. — S'adresser rue du Puits 18, au 1er étage, à droite. 7967-2

Appartements. A louer, pour St-Martin 1887, un logement de 4 pièces et dépendances; 2 de 3 pièces, et pour **de suite,** 1 de 2 pièces, exposé au soleil. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7938-1

Chambre. A louer, à une ou deux personnes de moralité, une belle chambre meublée. — S'adresser rue de la Promenade 15, au deuxième étage. 7940-1

On demande à louer pour St-Georges 1888, un **petit magasin** ou un appartement au rez-de-chaussée, situé au centre du village.

Adresser les offres sous initiales **G. P.,** poste restante, Chaux-de-Fonds. 8057-3

Chambre. On **demande à louer,** pour fin octobre ou le 11 novembre, pour une dame d'âge, une grande chambre non meublée, au soleil.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 8040-3

Chambre. Un homme de bonne conduite avec son enfant, garçon de 6 1/2 ans, cherche une chambre meublée dans une famille pour fin Septembre. L'enfant qui serait en pension chez eux pourrait au besoin partager le lit avec lui. Le seul désir, une bonne surveillance et bon soins sont exigés. On ne serait pas regardant pour le prix. — S'adresser par lettres sous initiales **L. R.** au bureau de l'Impartial. 7978-2

Un Monsieur tranquille demande à louer une **chambre meublée** dans une bonne maison.

S'adresser par lettres sous initiales **C. T.** au bureau de l'Impartial. 7979-2

On demande à louer un appartement de 3 à 4 pièces au premier, pour un ménage sans enfants.

S'adresser à M. Arthur DIDISHEIM, n° 4, rue du Marché. 7924-1

On demande à louer une **chambre** non meublée, chez des personnes qui voudraient surveiller un jeune garçon entre ses heures d'école. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7922-1

On demande à acheter un grand cuveau pour lessives.

S'adr. au bureau de l'Impartial. 8038-3

A vendre faute de place, un **lit de fer,** complet, pouvant se plier, et une table de nuit. — S'adresser rue de la Paix 77, au 1er étage, à droite. 8033-3

A vendre à de bonnes conditions, un **atelier de monteurs de boîtes** de 8 à 10 places; outillage en bon état. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 8043-3

Potager. A vendre un potager usagé, n°11, avec tous ses accessoires.

S'adresser, Bolliger frères, Progrès 1. 7935-1

A vendre un tour à guillocher circulaire, avec excentrique, ainsi qu'une ligne droite.

A la même adresse, à louer à une demoiselle de moralité une petite chambre meublée. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 8042-3

Pour cordonniers. A vendre une bonne machine à coudre, système Singer, à un prix **très modéré.** — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7913-2

A vendre une **machine à règler,** fabriquée par M. P. Perret, très peu usagée et à de bonnes conditions.

S'adresser à M. Le Reguin, rue du Grenier 33. 7914-1

Perdu depuis l'auberge du Cheval-Blanc au restaurant Bellevue, un **portefeuille** et un **livret d'ouvrier,** au nom de Jules Bastian. — Le rapporter, contre récompense, au bureau de l'Impartial. 8050-3

Perdu aux Rochettes ou dans les rues du village, un **bracelet argent.**

Le rapporter, contre récompense, au bureau de l'Impartial. 7986-3

Perdu de la Chaux-de-Fonds aux Eplatures, un **bracelet de famille,** avec photographie. — Prière de le rapporter rue de la Chapelle 5, contre bonne récompense. 7969-1

Trouvé dans les rues du village, une **montre argent** avec sa chaîne.

La réclamer, contre désignation et frais d'insertion, rue de la Serre 6, au premier étage. 8015-2

Monsieur et Madame Théophile Rothen, Monsieur Alphonse Dubois, ainsi que leurs familles, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère mère, sœur, belle-sœur et tante,

Mme Vve Justine DUBOIS née FORNACHON,

que Dieu a retirée à Lui le 20 septembre, à l'âge de 60 ans 2 mois, après une longue et pénible maladie.

L'ensevelissement auquel ils sont priés d'assister aura lieu **vendredi 23** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Rue de la Balance 3.

☞ **Le présent avis tient lieu de letire de faire part.** 8032-2

Ne crains point, car je t'ai racheté et je t'ai appelé par ton nom; tu est à moi.

Esaie 43, v, 1.

Madame Marie Candaux-Nicolet, Mademoiselle Emma Antonowiez, Monsieur J.-Isaac Candaux, à Premier (canton de Vaud), Monsieur et Madame Gustave-Hri Nicolet, ainsi que les familles Candaux, Hunziker, Richard, Cochet, Nicolet et Roth, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Emile CANDAUX-NICOLET

leur cher époux, père d'adoption, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle et parent, décédé Mardi 20 Septembre, à 9 heures du soir, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de 37 ans 5 mois.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Vendredi 23** courant, à une heure après midi.

Domicile mortuaire: Rue du Collège 10.

☞ **Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.** 8051-2

Tous les **Pompiers** faisant partie de la **Compagnie n° 2** sont invités à assister vendredi 23 courant, à une heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Emile Candaux,** leur ancien lieutenant et collègue.

Domicile mortuaire, Collège 10.

8052-2 LE COMITÉ.

Messieurs les membres de **l'Association philanthropique des monteurs de boîtes d'or** sont priés d'assister vendredi 23 courant, à une heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Emile Candaux,** leur collègue.

Domicile mortuaire, Collège 10.

8053-2 **Le Comité.**

Les membres du **Cercle Montagnard** sont priés d'assister au convoi funèbre de Monsieur **Emile Candaux,** gendre de M. Gustave-Henri Nicolet, leur collègue.

L'enterrement aura lieu, Vendredi 23 courant, à 1 heure après midi. 8065-1

Domicile mortuaire: Rue du Collège 10.

Cercle du Sapin

Mercredi 21 Septembre 1887
à 8 ½ heures du soir

GRAND CONCERT

donné par la Société de musique

LES ARMES-REUNIES

avec le bienveillant concours de
M. Armand Perrette, baryton, et de M. **Charles Huguenin,** violoniste.

Messieurs les sociétaires et leurs familles sont cordialement invités à assister à ce concert.
7976-1 *La Commission des Réunions.*

Brasserie HAUERT

12, Rue de la Serre, 12

Mercredi 21 Septembre 1887
dès 8 heures du soir,

GRANDE SOIRÉE

DONNÉE PAR LES
Concertistes florentins
Quatuor musical
composé de harpe, violon, mandoline et flûte. 8022-1

CAFÉ DU TÉLÉGRAPHE

6, Rue Fritz Courvoisier.

Mercredi 21 et Jeudi 22 Septembre,
dès 8 heures du soir

Grand Concert

donné par la Troupe française
Mme Vallès, comique de genre.
M. Vallès, comique excentrique.
M. Marty, baryton.
Mme Marty, pianiste.

– PROGRAMME NOUVEAU ET VARIÉ –

ENTRÉE LIBRE 8001-2

SOCIÉTÉ DE CAVALERIE

Chaux-de-Fonds

Sortie d'automne le **dimanche 25 septembre** courant.

Itinéraire: *Brévine-Couvet-Ponts.*

Tous les amateurs désirant y prendre part sont priés de se rencontrer **vendredi** 23 septembre, à 8 ½ heures du soir, à la brasserie Muller.
7991-2 LE COMITÉ

Restaurant du GURNIGEL

tenu par Mme veuve MAURER.

= Dimanche 25 septembre, =

VAUQUILLE & RÉPARTITION

au JEU des 9 QUILLES

Valeur : 200 francs.

Se recommande. (H-1049 c) 7992-2

J. Dubois-Bandelier, rue du Parc 22,

demande à acheter les outils suivants : une **machine à arrondir**, un **burin-fixe,** un **calibre** à pignons, un **tour** à tourner avec poulet sur le côté. 7948-2

Madame RUPP

Repasseuse et blanchisseuse à neuf

9 a, Rue de Bel-Air, 9 a

venant de s'établir à la Chaux-de-Fonds, se recommande aux dames de la localité pour tous les ouvrages concernant sa profession. — Ouvrage prompt et soigné.

Prix modérés. 7887-3

FRITZ ROBERT

– Architecte – Entrepreneur, –

Rue du Parc 47.

Matériaux de construction. — Planelles, Tuyaux. — Entreprises à forfait. — Cimentages de fonds de cave, de trottoirs, sur garanties et à très bas prix. — Beaux **TERRAINS** pour petites constructions. 6428-31

-CONFECTIONS-

L'assortiment en **CONFECTIONS D'HIVER est au grand complet.** Une quantité de modèles et coupes nouvelles en **IMPERMEABLES,** dont le choix est immense dans tous les genres et toutes les tailles. **JERSEYS** en tous genres, **Spécialités d'hiver,** à tous prix.
8026-4

Rue du 1er MARS 4 **HENRI HAUSER** Rue du 1er MARS 4

GYPSERIE, PEINTURE

M. Antoine Giordani
15, rue du Manège 15,

et **rue Léopold Robert 32**, se recommande à MM. les architectes et aux propriétaires pour tous les travaux concernant sa profession Avec des marchandises de première qualité et de l'ouvrage soigné, il espère mériter la confiance qu'il sollicite. 8029-3

— TÉLÉPHONE —

Matthey-Doret Fils

Usine des Enfers

COMBUSTIBLES

de tous genres.

Houille, Coke, Briquettes, Anthracite, Charbon de bois.

BOIS façonné,
rendu franco au bûcher.

***Déchets, Sciure,** etc.*

POIDS GARANTI
et 8027-1
Mesurage reconnu officiellement.

REPRÉSENTANT
V. Jeannerat, Locle.

Vente au comptant.

A louer, pour le 23 Avril 1888

une petite maison, située dans la rue Daniel JeanRichard, contenant:

1° au rez-de-chaussée **un magasin** avec chambre et local au sous-sol, pouvant être utilisé comme laboratoire, **pour confiserie ou autre commerce.**

2° 3 logements aux étages.

Le propriétaire est aussi disposé à louer ce magasin et ces logements séparément.

S'adresser en l'Etude du notaire **Charles Barbier,** rue de la Paix 19. 7953-3

Mise à ban.

Ensuite de permission obtenue, le citoyen Joseph L'HÉRITIER met à ban tous les chantiers du **Grand Canal collecteur.**

En conséquence, défense formelle est faite à chacun de circuler sur les dits chantiers, ainsi que de toucher aux vagons et rails du chemin de fer de service du dit canal.

Une surveillance active sera exercée, les contrevenants seront poursuivis à l'amende sans préjudice des dommages-intérêts qui seront réclamés.

Les parents sont responsables pour leurs enfants.

Chaux-de-Fonds, le 17 septembre 1887.

Publication permise.
Le Juge de Paix,
7954-3 Ulysse DUBOIS.

A LA LIBRAIRIE
ET PAPETERIE A. COURVOISIER
2, Rue du Marché, 2

PAPIER DE SOIE

brun naturel

pour emballage d'horlogerie, à un **prix exceptionnellement avantageux.**

Union chrétienne de Jeunes Gens

BEAU-SITE 8028-2

Jeudi 22 Septembre 1887,
à 8 ½ heures du soir,

CONFÉRENCE

de M. le pasteur **Samuel Robert** sur

« Les Nids d'Oiseaux. »

PENSION

soignée pour messieurs.
16, rue Neuve 16,
au 2me étage,
chez Madame Rouiller, vis-à-vis de la Fleur-de-Lis. 7797-3

Cordes d'emballage

à vendre **à bas prix,**
A LA LIBRAIRIE A. COURVOISIER
2, Rue du Marché, 2

SPÉCIALITÉ

d'Oignons à fleurs

de HOLLANDE
DE
GUSTAVE HOCH,
8, PLACE NEUVE 8,
CHAUX-DE-FONDS

Reçu un très grand choix pour pots et pleine terre. **Jacinthes, Tulipes, Crocus, Narcisses, Anémones, Renoncules, Lis, Jonquilles, Ixias, Scilles, Glaïeuls, Bégonias,** etc., etc. 7583-7

PRIX-COURANT franco et gratis.

PLUMES alluminium | PLUMES fédérales
PLUMES Sœnnecken | PLUMES Bunzel
Plumes Mallat | Plumes à la rose

Porte-Mines, etc. — LIBRAIRIE PAPÉTERIE **COURVOISIER** rue du Marché 2 — Porte-Crayons

Mines, etc. | Crayons chinois
CRAYONS p. charpentiers | Crayons Faber fins et ord.
CRAYONS-Encre. | MÈTRES incassables

A vendre 1 bois de lit (bois dur) à deux personnes, avec paillasse à ressorts et matelas crin animal, le tout presque neuf . . . . . fr. 70»—
1 vitrine . . . . . » 7»—
1 table . . . . . » 6»—
2 chaises en jonc . . . . . » 7»—
1 table de nuit . . . . . » 9»—
1 chaise pour malade . . . . » 5»—
1 glace . . . . . » 8»—
1 secrétaire en noyer, prix avantageux, et divers ustensiles de ménage.

S'adresser chez Mme Marie Benz, rue du Progrès 77. 7815

Café du LEMAN

Mercredi et Jeudi 21 et 22 septembre,
dès 8 h. précises du soir

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR 8034-2
Mlle Denain, forte chanteuse.
M. A. Demay, comique excentrique.
M. Emile Trub, pianiste.

RÉPERTOIRE CHOISI

Entrée libre.

THÉATRE de la Chaux-de-Fonds

DIRECTION DE M. HEMS 8035-2

DÉBUTS DE LA TROUPE

Jeudi 22 Septembre 1887

Bureaux : 7 ½ h. Rideau : 8 h.

PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE
LES
Beaux Messieurs
de Bois-Doré

Pièce en cinq actes du Théâtre de l'Odéon, par Mme Georges Sand et Paul Meurice.

Pour tous autres détails, voir affiches et programmes.

Aux Emailleurs et Fabricants d'Horlogerie.

PERÇAGES DE CADRANS

8, rue Fritz Courvoisier 8,
au 2me étage. 8036-3

Choucroûte

Véritable Strasbourg

rendue franco en fûts neufs perdus, de 200, 100, 50, 25 et 12 ½ kilos, au prix fixé le 20 octobre prochain, époque où les premières livraisons se feront. — Les personnes qui désirent en recevoir sont priées de se faire inscrire chez **M. C. DUMONT-FRAISSARD.** 7941-2

MEUBLES

Pour cause imprévue, à vendre d'occasion : lit en noyer complet, lits de fer, literie, tables de nuit, toilette anglaise, chaises, chaise longue, fauteuils, canapé, banquettes, bureau de dame, un ameublement complet de salon, galeries de rideaux, stores, étagères, jardinière, un parasol de jardin avec table, chaises et fauteuils, hamac, caisse à bois, etc.

S'adresser, pour voir ces objets, au bureau de M. **Sylvius Pittet, architecte,** maison du Cercle du Sapin. 7345

On offre à vendre

pour être livrés de suite ou au terme les objets ci-après :

Plusieurs lits complets, tables de nuit, tables carrées, pendules et glaces, un canapé, une chaise percée, un potager. — **OUTILS pour boucher** et **charcutier,** une balance pouvant peser 20 kilos et une enseigne. — **OUTILS pour remonteur,** burin-fixe et jolie layette; aussi un burin-fixe, très peu usagé, pour **sertisseur.** — Un **équipement de pompier** (Compagnie n° 3) et divers objets dont le détail est supprimé.

S'adresser **rue de la Balance 17,** au premier étage.
7497 **REYNAUD-BRENET.**

On trouvera dès aujourd'hui à la

Boucherie-Charcuterie H. Galland

69, RUE DE LA PAIX 69,

VIANDE de gros bétail,

première qualité, à **60 centimes** le demi-kilo. 7900